

Commission de l’application des normes

Date: 5 juin 2024

► Programme de travail provisoire

Cas individuels: Les cas inclus dans la liste finale seront automatiquement inscrits par le Bureau et répartis de façon équilibrée, sur la base d’un système de rotation par ordre alphabétique, et en suivant l’ordre alphabétique français. Cette année, l’inscription commencera avec les pays dont les noms commencent par la lettre «**N**». Il pourra également être tenu compte de la complexité des cas pour assurer plus de prévisibilité et permettre qu’un cas soit discuté lors d’une même session/journée.

Les cas seront divisés en deux groupes : le premier groupe de pays à être inscrits en suivant l’ordre alphabétique mentionné ci-dessus sera composé des cas dans lesquels une double note de bas de page a été insérée par la commission d’experts et qui se trouvent au [paragraphe 112](#) du rapport de la commission d’experts. Le deuxième groupe de pays sera composé de tous les autres cas figurant sur la liste finale, et ces derniers seront inscrits par le Bureau également suivant l’ordre alphabétique mentionné ci-dessus. Les numéros des cas figurants dans le programme provisoire ci-dessous ne correspondent à aucun pays en particulier jusqu’à ce que la liste finale soit adoptée.

Jour	horaire	ordre du jour
Lundi 3 juin	15h30-18h00	• Informations d’ordre général par la représentante du Secrétaire-général • Déclaration de la présidence de la commission • Remarques préliminaires des vice-présidents • Adoption des documents D.1 (Travaux de la commission) et D.2 (Liste des cas) • Déclarations de la présidente de la Commission d’experts pour l’application des conventions et recommandations (CEACR) et du président du Comité de la liberté syndicale
	18h00	• Séance d’information pour les gouvernements intéressés
Mardi 4 juin	10h30-13h30 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00	• Discussion générale sur le rapport général • Discussion sur l’étude d’ensemble • Discussion des cas de manquements graves des États Membres à leurs obligations de faire rapport et à d’autres obligations liées aux normes • Discussion générale (<i>fin</i>) : Réponses de la présidente de la CEACR et de la représentante du Secrétaire-général ; remarques finales des vice-présidents

Jour	horaire	ordre du jour
Mercredi 5 juin		• Séance spéciale Bélarus
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		• Cas individuel 1 Ouganda C.138 • Cas individuel 2 Paraguay C.81 • Cas individuel 3 Türkiye C.98
Jeudi 6 juin		• Cas individuel 4 Cambodge C.87 • Cas individuel 5 Nicaragua C.87 • Cas individuel 6 Colombie C.159
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		
Vendredi 7 juin		• Cas individuel 7 Philippines C.87 • Cas individuel 8 République Démocratique Populaire Lao C.111 • Cas individuel 9 Tunisie C.87 • Cas individuel 10 Turkménistan C.105
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		
Samedi 8 juin		• Cas individuel 11 Algérie C.98 • Cas individuel 12 Australie C.122 • Cas individuel 13 Pays Bas – Sint Maarten C.87
10h00-13h00 / 15h00-18h00		
Lundi 10 juin		• Cas individuel 14 El Salvador C.87 • Cas individuel 15 Pérou C.169 • Cas individuel 16 Espagne C.144 • Cas individuel 17 Eswatini C.87
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		
Mardi 11 juin		• Cas individuel 18 Gambie C.138 • Cas individuel 19 Géorgie C.100 • Cas individuel 20 Guinée C.105 • Cas individuel 21 Japon C.87 • Cas individuel 22 Equateur C.87
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		
À déterminer		• Examen du projet de rapport général par le bureau de la commission
Mercredi 12 juin ¹		• Cas individuel 23 Kazakhstan C.81/C.129 • Cas individuel 24 Mexique C.100 • Adoption des conclusions de 11 cas individuels • Adoption du résultat de la discussion sur l'étude d'ensemble
10h00-13h00 / 15h00-18h00		
Jeudi 13 juin	10h00-13h00	• Adoption des conclusions de 13 cas individuels (+ Bélarus) • Adoption du rapport général
Vendredi 14 juin	À confirmer	• Adoption du rapport de la Commission (séance plénière de la CIT)

¹ Une séance supplémentaire (18h30-21h00) pourrait être programmée si nécessaire.